

Demande de forfait de ski saison 2023/2024

Merci de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et nous le faire parvenir (accompagné des pièces demandées) le plus rapidement possible et ce au plus tard,
le vendredi 3 novembre 2023 à 12h00, en Mairie d'Allemond.

IMPERATIF (IL N'Y AURA PAS DE RAPPEL)

Informations concernant **les parents**

- ↳ **Situation** : vivent maritalement (mariés/pacsés/concubinage) séparés / vivent seuls
- ↳ **NOM – Prénom** :
- ↳ **Adresse** :
- ↳ **Numéro de téléphone** (mobile de préférence) :
- ↳ **Adresse mail** :

Nombre de forfaits à commander : dont gratuit(s)

Nom / prénom / date de naissance du/des enfants :

.....

.....

.....

Je joins (pour chaque demande):

- 1 photo récente avec, pour chaque enfant, son nom et sa classe au dos
- 1 certificat de scolarité (l'adresse de l'enfant indiqué dans le certificat doit impérativement être à Allemond). S'il n'est pas scolarisé, apporter un document qui justifie de l'âge de l'enfant (acte naissance, livret de famille, carte d'identité...)
- 1 copie complète de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 recto-verso (inutile pour -5 ans) – si les parents vivent maritalement, transmettre les avis d'imposition des 2 parents – si les parents sont séparés, transmettre l'avis de celui qui a l'enfant fiscalement à charge pour le calcul du quotient familial (*si avis non fourni, aucune aide de la Commune ne sera appliquée*)
- 1 attestation de domicile permanent du ou des parents (= justificatif de domicile)
- Forfait de ski de la saison dernière / nombre :

Date :

Signature :